L'évaluation des compétences comporte des critères d'évaluation définis et utilisés collectivement et communiqués aux étudiant·e·s pour les guider

Une compétence ne se mesure pas, elle s'apprécie.

L'évaluation des compétences repose sur

3 dimensions:

- 1. Respect des **critères d'exigence**
- 2. Maîtrise et mobilisation des **ressources**
- 3. **Adaptation** à une autre situation

6 1

LOGIQUE APPRÉCIATIVE GLOBALE

2

On évalue la mise en œuvre du savoir-agir, en situation, en respectant un alignement pédagogique: Compétences - SAE -

Certification

3

L'évaluation des compétences est un processus **continu** qui soutient le développement des compétences

**tout au long du travail** de l'étudiant∙e

L'évaluation des compétences est un processus **collectif**